# 2019-2020

# Rapport annuel



Frédéric Martineau MRC de Portneuf 1<sup>er</sup> avril 2020

# Contenu

PRÉAMBULE	1
MANDAT	2
OBJECTIFS ANNUELS	3
ASSEMBLÉES DES PARTENAIRES	6
TRAVAUX DES TGIRT ET DE LEURS COMITÉS DE TRAVAIL	7
CHANTIERS RÉGIONAUX	21
PARTICIPATION AUX RENCONTRES DES TGIRT	26
BILAN DES ÉVALUATIONS DES RENCONTRES	29
FAITS SAILLANTS DE l'ANNÉE 2019-2020	43
RECOMMANDATIONS	45
CONCLUSION	47
(Formulaire évaluation des rencontres de TGIRT)	40

# Rapport préparé par :

Frédéric Martineau, ing.f. MBA (MRC de Portneuf)

# **PRÉAMBULE**

Le présent rapport annuel est produit afin de présenter une reddition de comptes du travail accompli entre le 1<sup>er</sup> avril 2019 et le 31 mars 2020 par les trois tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de la Capitale-Nationale. Ce rapport s'adresse principalement aux partenaires des TGIRT, aux cinq conseils des MRC délégataires de l'entente de gestion du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) ainsi qu'à la Direction générale du secteur central du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Il se veut aussi un document destiné au grand public et sa diffusion se veut la plus large possible. Ce document sert de base de travail au comité de coordination des TGIRT pour établir les objectifs annuels pour la saison prochaine.

## **MANDAT**

En vertu de l'article 55 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF), la composition et le fonctionnement, y compris les modes de règlement des différends des TGIRT, relèvent du ministre. L'article 55.1 de la LADTF permet au ministre de confier la composition et le fonctionnement d'une TGIRT qui relève de lui, y compris le règlement des différends pouvant survenir à cette table, à une ou plusieurs municipalités régionales de comté avec qui il conclut une entente visée à l'article 126.3 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1).

Suite à la signature de l'entente de délégation du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF), la MRC de Portneuf a été désignée responsable de la coordination et du fonctionnement des trois TGIRT de la région de la Capitale-Nationale.

Les TGIRT s'avèrent être les assises de la gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT) dans la région de la Capitale-Nationale. L'année 2019-2020 est la dixième de l'existence des TGIRT dans la région. Une année d'une TGIRT s'étale du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars.

## **OBJECTIFS ANNUELS**

En 2019-2020, le comité de coordination, qui est chargé de planifier et d'organiser les rencontres des TGIRT, a adopté 3 objectifs pour lui permettre d'augmenter l'influence des TGIRT sur les PAFI.

## PARTICIPATION DES DÉLÉGUÉS

Objectif	Améliorer la participation des délégués aux TGIRT
Indicateur	Taux de présence annuel des délégués aux rencontres régulières des TGIRT
	TGIRT Portneuf: 80 %
Cible	TGIRT Laurentides: 80 %
	TGIRT Charlevoix: 75 %

Les TGIRT constituent le mécanisme de participation privilégié pour influencer le contenu des PAFI. Pour que ce mécanisme puisse être vivant et exercer de l'influence sur les PAFI, la présence aux rencontres régulières des TGIRT est essentielle. La participation des délégués aux rencontres des TGIRT est suivie depuis la mise en place des TGIRT en 2010 dans la Capitale-Nationale. À chaque rencontre, la présence du délégué est enregistrée à l'aide de la feuille des présences qui est distribuée et signée par chacun des délégués se présentant à la rencontre. Si un délégué ou son substitut est présent à la rencontre, peu importe la durée, il est réputé avoir participé à la rencontre. Pour tenter d'atteindre les cibles fixées, le comité de coordination a conservé la même stratégie mise en place l'année dernière, puisque celle-ci avait permis d'améliorer les résultats dans les 3 TGIRT de la région. Cette stratégie est composée de 4 actions :

- 1. Acheminer les ordres du jour aux délégués au moins 14 jours avant la tenue des rencontres régulières;
- 2. Limiter le nombre de points d'ordre du jour dans les rencontres régulières;
- 3. Faire des points d'information que lorsque cela est en lien direct avec une décision à prendre par la TGIRT;
- 4. Dans l'ordre du jour de la rencontre, faire le lien entre chaque point proposé et une future décision de la TGIRT.

#### Les résultats obtenus pour la saison sont les suivants :

TGIRT	Moyenne 2015-2019	Résultat 2019-2020	
Portneuf	76,6 %	75,0 %	Cible non atteinte
Laurentides	81,6 %	56,0 %	Cible non atteinte
Charlevoix-Bas-Saguenay	67,0 %	77,9 %	Cible atteinte

Les TGIRT de Portneuf et Laurentides n'ont pas atteint la cible. Dans le cas de la TGIRT Laurentides, ce fut une baisse très marquée, puisqu'elle a atteint le pire résultat de présence de son histoire. Cet objectif devrait continuer d'être suivi dans la prochaine année par le comité de coordination.

#### **CONFIANCE ENVERS LE PROCESSUS**

Objectif	Améliorer la confiance des délégués à l'égard du processus en général		
Indicateur	Taux de confiance annuel des délégués à l'égard du processus en général		
	TGIRT Portneuf: 80 %		
Cible	TGIRT Laurentides: 80 %		
	TGIRT Charlevoix: 80 %		

Pour que le mécanisme des TGIRT puisse être vivant et exercer de l'influence sur les PAFI, la présence aux rencontres régulières des TGIRT est essentielle. Pour qu'un délégué participe et s'implique, il doit avoir une confiance élevée que cela a une potentialité forte d'apporter des résultats favorisant la ou les organisations qu'il représente. La confiance des délégués à l'égard de la capacité du processus à générer des résultats concrets est suivie depuis 2015-2016 pour les TGIRT de Portneuf et Laurentides. La TGIRT de Charlevoix a emboîté le pas à la saison suivante. À la fin de chaque rencontre régulière d'une TGIRT, un questionnaire de satisfaction est distribué à tous les délégués. On y sonde à ce moment la confiance par rapport à la capacité du processus à influencer les PAFI. Pour tenter d'atteindre les cibles fixées, le comité de coordination a mis en place une stratégie composée de 3 actions :

- 1. Mettre en place deux chantiers régionaux pour produire des objectifs locaux et des mesures d'harmonisation à soumettre aux TGIRT;
- 2. Inciter les TGIRT à viser les petits gains à court terme, plutôt que les grandes solutions totales à long terme;
- 3. Investir dans des projets d'acquisition de connaissances de qualité et porteurs d'avancées significatives à court terme dans le traitement des enjeux des TGIRT.

## Les résultats obtenus pour la saison sont les suivants :

TGIRT	Moyenne 2015-2019	Résultat 2019-2020	
Portneuf	70,4 %	79,7 %	Cible non atteinte
Laurentides	77,9 %	68,9 %	Cible non atteinte
Charlevoix-Bas-Saguenay	78,3 %	78,2 %	Cible non atteinte

Dans tous les cas, la cible n'a pas été atteinte. Dans le cas de Portneuf et Charlevoix-Bas-Saguenay, on est très près de la cible, mais dans le cas de la TGIRT Laurentides, c'est un recul marqué par rapport aux résultats historiques. La stratégie devra être révisée par le comité de coordination. Cet objectif devrait continuer d'être suivi dans la prochaine année par le comité de coordination.

## **COLLABORATION ENTRE LES DÉLÉGUÉS ET LE MFFP**

Objectif	Améliorer la collaboration entre les délégués et les personnes ressources du MFFP à la TGIRT
Indicateur	Taux de confiance des délégués à l'égard des réponses fournies par les personnes-
maicatcai	ressources du MFFP
	• TGIRT Portneuf: 85 %
Cible	• TGIRT Laurentides : 85 %
	• TGIRT Charlevoix : 85 %

Pour que le mécanisme des TGIRT puisse être vivant et exercer de l'influence sur les PAFI, il est important qu'une collaboration étroite s'installe entre les personnes-ressources du MFFP et les délégués. Cette collaboration ne peut être pleine et entière sans l'existence d'une confiance réciproque. La confiance des délégués à l'égard des réponses fournies par les personnes-ressources est suivie depuis 2015-2016 pour les TGIRT de Portneuf et Laurentides. La TGIRT de Charlevoix a emboîté le pas à la saison suivante. À la fin de chaque rencontre régulière d'une TGIRT, un questionnaire de satisfaction est distribué à tous les délégués. On y sonde à ce moment l'appréciation par rapport à la clarté et la transparence des informations livrées par les personnes-ressources du MFFP. Pour tenter d'atteindre les cibles fixées, le comité de coordination a mis en place une stratégie composée de 2 actions :

- Sensibiliser les personnes-ressources du MFFP qui travaillent avec les TGIRT à avoir des interventions tournées davantage vers l'accompagnement des TGIRT dans les travaux sur leurs enjeux;
- 2. Accompagner et préparer davantage les personnes-ressources du MFFP avant leur présence à une rencontre d'une TGIRT.

## Les résultats obtenus pour la saison sont les suivants :

TGIRT	Moyenne 2015-2019	Résultat 2019-2020	
Portneuf	79,0 %	84,7 %	Cible non atteinte
Laurentides	86,6 %	80,4 %	Cible non atteinte
Charlevoix-Bas-Saguenay	80,5 %	84,0 %	Cible non atteinte

Pour aucune des TGIRT, la cible n'a été atteinte. Par contre, les TGIRT de Charlevoix-Bas-Saguenay et Portneuf en sont très près, même que dans cette dernière, les résultats se sont quand même améliorés pour une 3<sup>e</sup> année consécutive. Ce résultat est assurément le fruit des efforts investis par les personnes-ressources présentent aux TGIRT sur une base régulière. La stratégie devra tout de même être révisée par le comité de coordination. Cet objectif devrait être conservé pour les prochaines années.

# ASSEMBLÉES DES PARTENAIRES

Il n'y a pas eu d'assemblée des partenaires en 2019-2020. Pour plusieurs délégués le mandat s'est achevé avec la fin de la saison. Des assemblées de partenaire devaient se tenir en mars 2020, notamment celle de la nouvelle TGIRT fusionnée de Laurentides et de Charlevoix-Bas-Saguenay. Malheureusement, la crise de la COVID-19 a entraîné le report de celles-ci.

# TRAVAUX DES TGIRT ET DE LEURS COMITÉS DE TRAVAIL

Voici un résumé des travaux de chacune des TGIRT et de leurs comités de travail dans la région pour la période visée par le rapport.

## **PORTNEUF**

## Temps de travail

En 2019-2020, il y a eu un total de 4 rencontres de la TGIRT Portneuf qui se sont toutes tenues à la MRC de Portneuf à Cap-Santé, généralement de 9 h à 16 h et aux dates suivantes :

- 12 avril 2012, MRC de Portneuf;
- 10 septembre 2019, MRC de Portneuf;
- 29 janvier 2020, MRC de Portneuf;
- 11 mars 2020, MRC de Portneuf.

Il y a également eu une visite terrain organisée le 9 octobre 2019 pour aller voir des sites potentiels de sylviculture intensive. Cette rencontre n'était pas obligatoire.

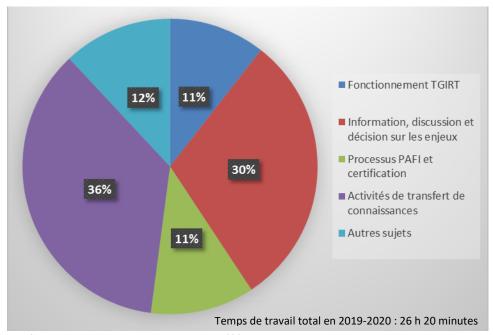


Figure 1: Répartition du temps entre les différents sujets pendant les rencontres de la TGIRT Portneuf en 2019-2020.

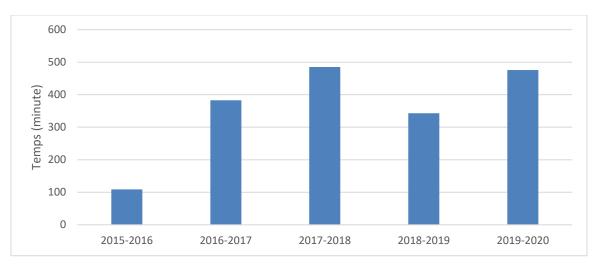


Figure 2: Évolution du temps passé à travailler sur les enjeux de la TGIRT de Portneuf

Quand on analyse la répartition du temps accordé aux différents sujets à la TGIRT de Portneuf en 2019-2020, on remarque que de manière absolue, c'est la 2<sup>e</sup> année la plus importante en termes de temps consacré aux enjeux de la TGIRT. En moyenne, 30 % du temps des rencontres était consacré aux discussions sur les enjeux. Ce résultat monte à 41 % si on fait abstraction de la journée terrain consacrée à la sylviculture intensive.

Le comité de coordination considère que lorsqu'une TGIRT se réunit c'est pour au moins une demi-journée et qu'elle a alors la possibilité d'utiliser tout le temps disponible dans ce bloc de temps, excluant les pauses et le dîner, dans le cas d'une rencontre d'une journée complète. En 2019-2020, la TGIRT Portneuf a utilisé 92 % du temps qui lui était disponible.

Tableau 1 : Sujets de discussion dans les rencontres ayant occupé au moins deux heures pour la TGIRT Portneuf en 2019-2020

Sujet	Temps cumulatif	Nombre de rencontres
Sylviculture intensive	7 h 00	1
Voirie multiusages	4 h 22	4

Il est à noter qu'un autre sujet a occupé beaucoup de place dans les discussions de la TGIRT Portneuf cette année, même s'il n'apparaît pas dans les tableaux précédents. Il s'agit du projet d'aire protégée du lac à Moïse. La Nation Huronne-Wendat a invité la TGIRT et ses membres à participer à l'élaboration du projet. Pour ce faire, des présentations on eut lieu et un point de suivi statutaire a été réalisé au début de chaque rencontre de la TGIRT. Il est également remarquable de constater que l'enjeu de la gestion du réseau routier a, encore cette année, occupé la vaste majorité des efforts de travail en atelier de la TGIRT en 2019-2020. En effet, des ateliers sur les sujets suivants ont été tenus :

- Fermeture de chemins;
- Densité du réseau;
- Identification et financement des sites routiers stratégiques;
- Identification et financement des sites les plus impactants sur l'habitat aquatique.

La TGIRT a également appuyé plusieurs projets d'acquisition de connaissances qui touchent directement ses enjeux et son territoire :

- Projet de planification Faune-Forêt de secteurs de récolte dans un territoire faunique structuré (MRC de Portneuf/SÉPAQ/Scierie Dion et fils/Groupement forestier de Portneuf);
- Projet d'utilisation de traverses amovibles et de fermetures de chemin (CAPSA/Scierie Dion et fils/Groupement forestier de Portneuf);
- Projet d'acquisition de connaissances sur la régénération du bouleau jaune dans l'UA 031-71 (CERFO/MFFP);
- Projet de portraits sur les volumes de bois sur pieds (MRC de Portneuf/MFFP);
- Projet de développement d'un outil géomatique d'analyse de l'impact des scénarios sylvicoles d'un secteur sur la qualité d'habitats fauniques ciblés;
- Phase 2 du projet sur la base de données de l'état des traverses de cours d'eau.

#### Certification

Aucun temps de travail ni suivi sur la certification FSC de Scierie Dion et fils n'a été réalisé à la TGIRT Portneuf en 2019-2020.

## Objectifs locaux d'aménagement durable des forêts

Au cours de la saison 2019-2020, aucun objectif d'aménagement local n'a été adopté, que ce soit sous forme de modification d'un objectif existant ou par l'ajout d'un nouveau. Cependant, la TGIRT a travaillé sur 3 propositions de fiches enjeu-solution :

- <u>Élaboration d'un plan d'entretien spécifique pour des sites routiers stratégiques</u>: Cette fiche a pour objectif d'assurer un entretien rigoureux des chemins forestiers aux endroits jugés prioritaires par les intervenants régionaux. Essentiellement, cette fiche consiste à mettre en place une liste des sites jugés prioritaires pour l'entretien et à élaborer un plan d'action pour en assurer le financement.
- Plan de correction des vieux chemins présentant un tracé et des traverses de cours d'eau inadéquats: Cette fiche a pour objectif d'identifier et corriger les situations les plus problématiques de la voirie forestière ayant un impact sur des habitats aquatiques. Comme pour la fiche précédente, elle consiste à mettre en place une liste des sites jugés prioritaires d'un point de vue de l'impact sur l'habitat aquatique et à 'élaborer un plan d'action pour en assurer le financement.
- <u>Étendue du réseau routier</u>: Cette fiche a pour objectif de gérer le développement du réseau routier multiusage de façon à maintenir la qualité des habitats aquatiques. Cette fiche consiste en la mise en place d'un indicateur de performance basé sur un nombre maximal de chemin permanent d'été/km² de superficie forestière.

Dans tous les cas, ces fiches devront continuer de faire l'objet de discussions en 2020-2021.

La TGIRT a également discuté de l'idée de se doter d'un recueil des objectifs locaux de la TGIRT et de tenter de proposer au MFFP d'ici juin 2021, au moins 1 objectif local pour chaque enjeu de la TGIRT.

#### Comités de travail

Le comité de chemins mis en place par la MRC de Portneuf en 2018-2019 a poursuivi ses activités. Le comité s'est réuni à 3 reprises en 2019-2020. Ces rencontres ont permis d'obtenir les résultats suivants :

- Cibler, adopter un montage financier et réaliser pour plus de 168 000 \$ de travaux de réfection sur le réseau principal;
- Adopter et proposer au MFFP la fermeture temporaire de 4 chemins au printemps 2019.

Tableau 2 : Projets de réfection discutés et réalisés par le biais des travaux du comité de chemins de Portneuf en 2019-2020

Projet	Promoteur	Coût des travaux	Sources de financement
Ponceau du km 14 de la route 2	Savard et fils inc.	17 676 \$	PADF MRC Portneuf
Pont rivière Neilson (R0353-02)	Scierie Dion	136 300 \$	PRCM
Pont lac Dufresne	Scierie Dion	ND	ND
Pont lac Bondy (R0354-02)	Scierie Dion	ND	ND
Ponceau du km 8 de la route 1	Forex Langlois	14 604 \$	PADF MRC Portneuf

#### Transfert de connaissances

Cette année, 3 activités de transfert de connaissances¹ ont été tenues à la TGIRT Portneuf. Elles avaient toutes un lien avec l'élaboration de la Stratégie régionale de production de bois qui est en cours. En effet, deux points de suivi importants sur l'avancement de la démarche ont été tenus le 12 avril 2019 et le 29 janvier 2020. Ensuite, une visite terrain d'une journée a été organisée pour aller visiter des sites potentiels pour l'intensification de la production ligneuse.

Tableau 3 : Activités de transfert de connaissances à la TGIRT Portneuf en 2019-2020

Sujet	Date	Temps consacré	Organisation (intervenant)
État d'avancement enjeu de production	2019-04-12	1 h 25	MFFP
de bois sur terres publiques	2019-04-12	11125	(Martin Cloutier)
Visite sites potentiels d'intensification	2010 10 00	7 h 00	MFFP
de la production ligneuse	2019-10-09	7 11 00	(Martin Cloutier)
Suivi des chantiers régionaux	2020-01-29	1 h 03	MRC Portneuf
Sulvi des chantiers regionaux	2020-01-29	11103	(Frédéric Martineau)

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Une activité de transfert de connaissances peut consister en une présentation magistrale ou une visite terrain organisée dans le cadre ou en marge du travail sur un enjeu de la TGIRT qui, même si elle porte sur un sujet d'AFD, ne porte pas sur les paramètres d'un indicateur de suivi (objectif, indicateur, cible, portrait, etc.).



Figure 3: Visite terrain du 9 octobre 2019 sur la sylviculture intensive

## Décisions de la TGIRT

En excluant les ordres du jour, comptes rendus et modifications de calendrier, la TGIRT Portneuf a pris 7 résolutions 2019-2020. La plupart des résolutions adoptées étaient en lien direct avec le traitement des enjeux de la TGIRT. Le tableau suivant présente la liste des résolutions prises par la TGIRT Portneuf en 2019-2020.

Tableau 4 : Liste des résolutions lors des rencontres de la TGIRT Portneuf (excluant ordres du jour, comptes rendus et modifications de calendrier) en 2019-2020

N°	Résolution	Date
TG-35-3	Appui de la TGIRT Portneuf au projet de Scierie Dion et fils.	2019-04-12
TG-36-3	Appui de la TGIRT Portneuf au projet de bancs d'essai sur l'utilisation de traverses amovibles et de démantèlement de chemins	2019-09-10
TG-36-4	Appui de la TGIRT Portneuf au projet d'exercice de planification opérationnelle faune-forêt	2019-09-10
TG-38-3	Appui de la TGIRT Portneuf au projet de documentation de la régénération du bouleau jaune après différentes interventions dans la région de la Capitale-Nationale pour alimenter les scénarios sylvicoles de la stratégie de production de bois.	2020-03-11
TG-38-4	Appui de la TGIRT Portneuf au projet de portrait des stocks de bois sur pied de la forêt publique de la région de la Capitale-Nationale.	2020-03-11

N°	Résolution	Date
TG-38-5	Appui de la TGIRT Portneuf au projet de développement d'un outil d'analyse géomatique de l'impact de la planification forestière sur la qualité d'habitat d'espèces fauniques ciblées.	2020-03-11
TG-38-6	Appui de la TGIRT Portneuf au projet de maintien de la base de données régionale sur l'état du réseau routier forestier prioritaire de la Capitale-Nationale.	2020-03-11

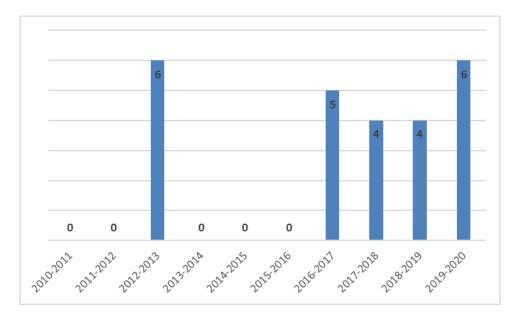


Figure 4: Résolutions adoptées par la TGIRT Portneuf depuis sa création et de nature non administrative (comptes rendus, ordres du jour et règles de fonctionnement, nominations exclues)

#### **LAURENTIDES**

### Temps de travail

En 2019-2020, il y a eu un total de 2 rencontres de la TGIRT Laurentides. Celles-ci se sont tenues sur deux demi-journées aux dates et lieux suivants :

- 8 octobre 2019, Hôtel Travelodge Québec;
- 19 novembre 2020, Grand Times Hotel.

Ce fut les deux dernières rencontres de la TGIRT Laurentides, puisque les délégués de celle-ci ont résolu à l'unanimité de fusionner avec la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay. Il y a également eu une visite terrain organisée le 30 octobre 2019 pour aller voir des sites de sylviculture intensive potentiels. Cette rencontre n'était pas obligatoire.

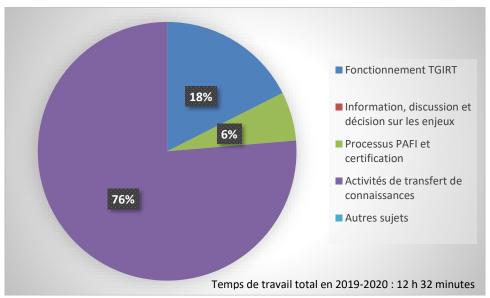


Figure 5: Répartition du temps entre les différents sujets pendant les rencontres de la TGIRT Laurentides en 2019-2020

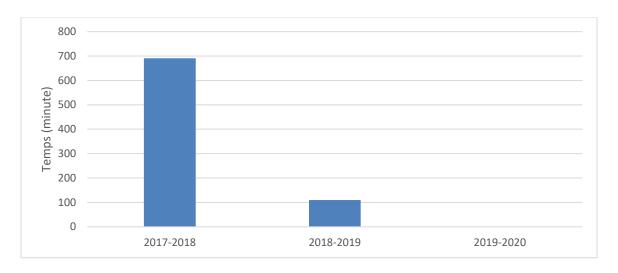


Figure 6: Répartition du temps entre les différents sujets pendant les rencontres de la TGIRT Laurentides en 2019-2020

Quand on analyse la répartition du temps accordé aux différents sujets à la TGIRT Laurentides en 2019-2020, on remarque que de manière absolue, c'est la plus petite année en termes de temps consacré aux enjeux de la TGIRT. En effet, la TGIRT n'a accordé aucun temps de discussion sur ses enjeux. En 2 ans, c'est moins de 2 heures qui ont été accordées au travail des enjeux de la TGIRT.

Le comité de coordination considère que lorsqu'une TGIRT se réunit c'est pour au moins une demi-journée et qu'elle a alors la possibilité d'utiliser tout le temps disponible dans ce bloc de temps, excluant les pauses et le dîner, dans le cas d'une rencontre d'une journée complète. En 2019-2020, la TGIRT Laurentides a utilisé 109 % du temps qui lui était disponible.

Tableau 5 : Sujets de discussion dans les rencontres ayant occupé au moins deux heures pour la TGIRT Laurentides en 2019-2020

Sujet	Temps cumulatif	Nombre de rencontres
Sylviculture intensive	7 h	1

#### Certification

Il n'y a pas de certificat d'AFD en vigueur sur le territoire de la TGIRT Laurentides.

## Objectifs locaux d'aménagement durable des forêts

Au cours de la saison 2019-2020, aucun objectif d'aménagement local n'a été adopté, que ce soit sous forme de modification d'un objectif existant ou par l'ajout d'un nouveau. Il n'y a pas eu de travail en atelier non plus. Les enjeux de la TGIRT n'ont pas été abordés ou travaillés de manière spécifique pour tenter d'élaborer un quelconque livrable. L'éventualité de fusion des deux unités d'aménagement 033-51 et 031-53, ainsi que la réduction très importante de la récolte due à l'application d'un plan de rétablissement du caribou ont fortement remis en question la pertinence de l'existence de cette TGIRT avant même le début de la saison 2019-2020.

#### Comités de travail

Il n'y a pas de comité de travail spécifique à la TGIRT Laurentides.

#### Transfert de connaissances

Cette année, 4 activités de transfert de connaissances<sup>2</sup> ont été tenues à la TGIRT Laurentides.

Tableau 6 : Activités de transfert de connaissances à la TGIRT Laurentides en 2018-2019

Sujet	Date	Temps consacré	Organisation (intervenant)
Peuplements orphelins :			Bureau du forestier en
Cartographie et intégration dans le	2019-10-08	0 h 41	chef
calcul de possibilité forestière			(Sébastien Coulombe)
Harmonisation opérationnelle :	2019-10-08	1 h 03	MRC de la Matawinie
Le modèle de Lanaudière			(Claudine Éthier)
Visite sites potentiels d'intensification	2010 10 20	7 h 00	MFFP
de la production ligneuse	2019-10-30	7 11 00	(Martin Cloutier)
Suivi des chantiers régionaux	2010 11 10	0 5 50	MRC de Portneuf
Suivi des chantiers régionaux	2019-11-19	0 h 50	(Frédéric Martineau)

## Décisions de la TGIRT

En excluant les ordres du jour, les comptes rendus et les mises à jour du calendrier, la TGIRT Laurentides a pris 1 résolution en 2019-2020, il s'agit de la résolution de fusion de la TGIRT avec celle de Charlevoix-Bas-Saguenay, ce qui constitue tout de même une résolution de nature administrative. Le tableau suivant présente la liste des résolutions prises par la TGIRT Laurentides en 2019-2020.

Tableau 7 : Liste des résolutions prises lors des rencontres de la TGIRT Laurentides (excluant ordres du jour, comptes rendus et mises à jour du calendrier) en 2018-2019

N°	Résolution	Date
TG-30-1	Fusion de la TGIRT Laurentides avec la TGIRT Charlevoix-Bas-	2019-12-02
10-30-1	Saguenay	(par courriel)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Une activité de transfert de connaissances peut consister en une présentation magistrale ou une visite terrain organisée dans le cadre ou en marge du travail sur un enjeu de la TGIRT qui, même si elle porte sur un sujet d'AFD, ne porte pas sur les paramètres d'un indicateur de suivi (objectif, indicateur, cible, portrait, etc.).

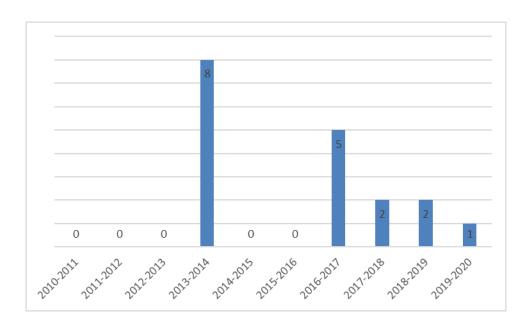


Figure 7: Résolutions adoptées par la TGIRT Laurentides depuis sa création et de nature non administrative (comptes rendus, ordres du jour et règles de fonctionnement, nominations exclues)

#### CHARLEVOIX-BAS-SAGUENAY

### Temps de travail

En 2019-2020, il y a eu un total de 4 rencontres de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay qui se sont tenues généralement de 9 h à 16 h aux dates et lieux suivants :

- 18 avril 2019, Petit Manoir du Casino, La Malbaie;
- 24 septembre 2019, Econo Lodge, La Malbaie;
- 3 décembre 2019, Hôtel Baie-Saint-Paul, Baie-Saint-Paul;
- 12 février 2020, Hôtel Baie-Saint-Paul, Baie-Saint-Paul.

Il y a également eu une visite terrain organisée le 30 octobre 2019 pour aller voir des sites de sylviculture intensive potentiels. Cette rencontre n'était pas obligatoire.

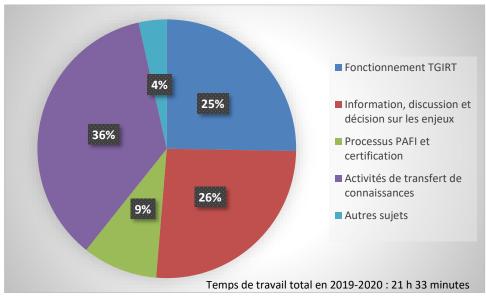


Figure 8: Répartition du temps entre les différents sujets pendant les rencontres de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2019-2020

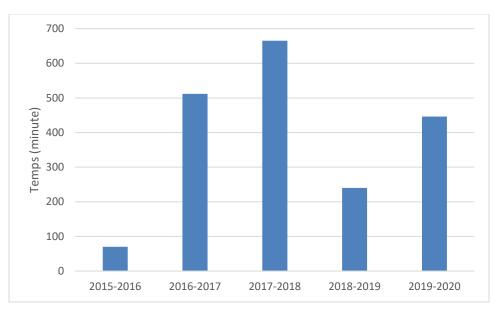


Figure 9: Évolution du temps passé à travailler sur les enjeux de la TGIRT de Charlevoix-Bas-Saguenay

Quand on analyse la répartition du temps accordé aux différents sujets à la TGIRT de Charlevoix-Bas-Saguenay en 2019-2020, on remarque que de manière absolue, c'est la 3<sup>e</sup> année la plus importante en termes de temps consacré aux enjeux de la TGIRT. En moyenne, 26 % du temps des rencontres était consacré aux discussions sur les enjeux. Ce résultat monte à 35 % si on fait abstraction de la journée terrain consacrée à la sylviculture intensive.

Le comité de coordination considère que lorsqu'une TGIRT se réunit c'est pour au moins une demi-journée et qu'elle a alors la possibilité d'utiliser tout le temps disponible dans ce bloc de temps, excluant les pauses et le dîner, dans le cas d'une rencontre d'une journée complète. En 2019-2020, la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay a utilisé 98 % du temps qui lui était disponible.

Tableau 9 : Sujets de discussion dans les rencontres ayant occupé au moins deux heures pour la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2019-2020

Sujet	Temps cumulatif	Nombre de rencontres
Sylviculture intensive	7 h	1
Harmonisation opérationnelle	6 h 09	2

#### Certification

Il n'y a plus de certificat d'AFD en vigueur sur le territoire de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay depuis la vente de l'usine de Saint-Hilarion par PFR à Groupe Lebel en 2017.

#### Objectifs locaux d'aménagement durable des forêts

Au cours de la saison 2019-2020, la TGIRT a adopté une mesure d'harmonisation générique portant sur le processus de communication lié à l'harmonisation opérationnelle. Le travail avait débuté en 2018-2019 suite à une situation conflictuelle vécue durant la période de chasse à l'orignal en 2018. La mesure consiste en une procédure de communication qui encadre les obligations et les échanges entre les divers intervenants forestiers, fauniques et le MFFP. Seules les pourvoiries se sont retirées du consensus obtenu pour cette mesure d'harmonisation

générique. La procédure sera appliquée à partir de la saison 2020 et sera réévaluée à la fin de celle-ci.

Il n'y a eu aucun objectif d'aménagement local adopté, que ce soit sous forme de modification d'un objectif existant ou par l'ajout d'un nouveau.

#### Comités de travail

Il n'y a pas de comité de travail spécifique à la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay.

#### Transfert de connaissances

Cette année, 4 activités de transfert de connaissances<sup>3</sup> ont été tenue à la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay.

Tableau 1 : Activités de transfert de connaissances à la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2017-2018

Sujet	Date	Temps consacré	Organisation (intervenant)
État de situation sur la tordeuse du	2010 01 10	0   54	MFFP
bourgeon d'épinette dans la 33-51	2019-04-18	0 h 51	(Cédric Fournier et
			Gilbert Massicotte)
État d'avancement enjeu de production	2019-04-18 1 h 20		MFFP
de bois sur terres publiques	2013-04-18	11120	(Martin Cloutier)
Visite sites potentiels d'intensification de	2019-10-30	7 h	MFFP
la production ligneuse	2019-10-30 / 11		(Martin Cloutier)
Suivi dos chantiors rágionaux	2020-02-12	1 h 02	MRC Portneuf
Suivi des chantiers régionaux			(Frédéric Martineau)

## Décisions de la TGIRT

En excluant les ordres du jour, les comptes rendus et les modifications du calendrier, la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay a pris 4 résolutions en 2019-2020. Une seule de ces résolutions est en lien direct avec le traitement des enjeux de la TGIRT. La TGIRT de Charlevoix-Bas-Saguenay a également résolu à l'unanimité de fusionner avec la TGIRT Laurentides. Bien que cette résolution ait été prise en décembre 2019, la fusion ne fut pas effective à ce moment. Une assemblée des partenaires devait se tenir en mars 2020 pour former la nouvelle TGIRT fusionnée, mais la crise de la COVID-19 a obligé le report de l'événement à un moment ultérieur. Le tableau suivant présente la liste des résolutions prises par la TGIRT en 2019-2020.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Une activité de transfert de connaissances peut consister en une présentation magistrale ou une visite terrain organisée dans le cadre ou en marge du travail sur un enjeu de la TGIRT qui, même si elle porte sur un sujet d'AFD, ne porte pas sur les paramètres d'un indicateur de suivi (objectif, indicateur, cible, portrait, etc.).

Tableau 2 : Liste des résolutions prises lors des rencontres de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay (excluant ordres du jour, comptes rendus et modifications de calendrier) en 2019-2020

N°	Résolution	Date
TG-35-03	Mise en place d'un comité de chemins pour le territoire de la TGIRT de Charlevoix.	2019-09-24
TG-36-03	Fusion de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay avec la TGIRT Laurentides	2019-12-03
TG-37-03	Appui de la TGIRT Charlevoix-bas-Saguenay au projet du regroupement régional des Zecs du Saguenay-Lac-Saint-Jean	2020-02-12
TG-37-04	Procédure de communication pour l'harmonisation opérationnelle	2020-02-12

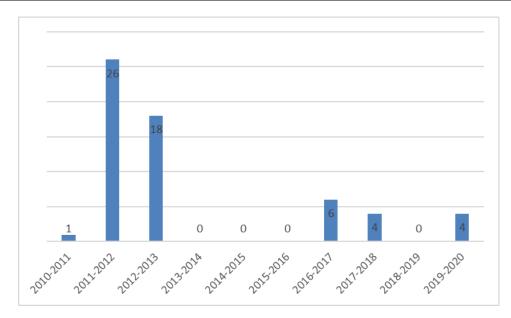


Figure 10: Résolutions adoptées par la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay depuis sa création et de nature non administrative (comptes rendus, ordres du jour et règles de fonctionnement, nominations exclues)

# **CHANTIERS RÉGIONAUX**

En octobre 2016, les trois TGIRT de la région ont accepté et entériné des plans d'action pour quatre chantiers régionaux :

- Celui portant sur l'élaboration d'une stratégie régionale de production de bois;
- Celui portant sur les enjeux écosystémiques;
- Celui portant sur la faune;
- Celui portant sur les chemins multiusages.

Voici le bilan des travaux de ces chantiers en 2019-2020.

## STRATÉGIE DE PRODUCTION DE BOIS RÉGIONALE

En juillet 2015, le ministre de la Forêt, de la Faune et des Parcs annonçait des orientations ministérielles pour une stratégie nationale de production de bois. Parmi ces orientations, il est annoncé que l'ensemble des régions doivent produire leur stratégie régionale en se basant sur les orientations ministérielles, mais également sur le Guide d'élaboration des stratégies régionales de production de bois qui est à venir. La région de la Capitale-Nationale a été désignée projet-pilote pour tester une démarche d'élaboration d'une stratégie régionale qui apparaîtra comme référence dans le Guide d'élaboration des stratégies régionales de production de bois.

L'objectif de la Stratégie de production de bois de la région de la Capitale-Nationale est de réduire l'écart entre l'offre régionale de matière ligneuse et la demande des usines de première transformation. La stratégie choisie doit permettre la survie de l'industrie à court terme, sa transformation à moyen terme et faire en sorte que les forêts régionales redeviennent un avantage compétitif à long terme.

La démarche est coordonnée par la MRC de Portneuf, en collaboration avec le MFFP de la région 03. Une équipe de travail régionale pour l'élaboration de la stratégie de production de bois a également été mise en place. Son rôle est de préciser les besoins et la réalité de la région, en soulevant la nécessité de documenter certains aspects à analyser, en validant le travail réalisé par les ressources externes et le coordonnateur, en évaluant la faisabilité des propositions apportées, ainsi qu'en participant à la planification de la mise en œuvre des actions retenues. L'équipe régionale s'est réuni à 5 reprises en 2019-2020 :

- o 30 mai 2019, toute la journée;
- o 27 juin 2019, demi-journée;
- o 5 septembre 2019, demi-journée;
- 19 septembre 2019, toute la journée;
- 30 janvier 2020, demi-journée.

Cette année, le travail de l'équipe régionale a permis de faire progresser les éléments suivants :

 Plan d'action 2023-2028 de la stratégie régionale de production de bois: les enjeux au nombre de 9, avaient déjà été identifiés et adoptés en 2018-2019. Cette année, le comité a surtout travaillé les objectifs, les indicateurs et les actions pour chacun des enjeux. Le plan doit faire l'objet d'encore quelques rencontres de travail avant d'être prêt pour adoption.

- Objectifs et cibles de production de bois : l'exercice de simulation du calcul de possibilité forestière est prévu à l'été 2020. Pour alimenter cette simulation et tester certaines hypothèses liées à la stratégie de production de bois, le comité a discuté et identifié certains objectifs et cibles de production par UA. Parmi les variables identifiées, on retrouve :
  - Volume récolté des essences résineuses (SEPM);
  - Volume récolté des bouleaux (BOU);
  - Ratio du volume récolté en épinette par rapport au volume total récolté des résineux (ration EPX/SEPM);
  - Proportion du volume récolté de feuillus durs de qualité sciage (% F1-F2-F3);
  - Proportion des tiges résineuses récoltées de la classe de diamètre de 18 cm et +.

Les cibles seront raffinées lors des itérations dans l'exercice de simulation.

- Scénarios de simulation: en prévision de l'exercice de calcul de possibilité forestière, le comité a travaillé différents scénarios de stratégies qu'il voulait voir testés. Ces scénarios sont composés d'objectifs, de contraintes, d'analyses de sensibilité et de variables de suivi. Parmi ces composantes, on retrouve les objectifs de production précédemment mentionnés, mais aussi d'autres éléments, comme la fonction objective de l'optimisation (MAX VAL ou MAX VOL) et des analyses de sensibilité sur des éléments comme :
  - La Capacité des marchés régionaux à consommer tous les bois produits lors des opérations de récolte;
  - La réussite des scénarios sylvicoles;
  - La disponibilité de la main-d'œuvre et de la machinerie;
  - Etc.
- Scénarios sylvicoles: le comité a également beaucoup travaillé sur les différents scénarios sylvicoles aptes à réaliser les objectifs de production. Un travail important a été réalisé à ce niveau puisque la quasi-totalité des combinaisons grand type de forêt-groupe de station-scénario sylvicole ont été analysées. Au total, c'est 529 combinaisons qui ont été regardées et analysées par les membres du comité. Du travail a été réalisé par chacun, mais aussi lors de 4 demi-journées de rencontre spécifiquement sur les scénarios sylvicoles. La proportion de coupe partielle par combinaison grand type de forêt-groupe de station a également été analysée. Au total, c'est 168 combinaisons qui ont été analysées pour tenter d'évaluer une cible de coupe partielle réaliste en fonction du type de forêt présent et de la qualité de la station. Ce travail avait un double objectif. En effet, il permettait encore une fois d'alimenter le calcul de possibilité 2023-2028, mais aussi les futures stratégies d'aménagement des UA de la région.

Afin de bien préparer la simulation de calcul de possibilité forestière (CPF), un comité d'optimisation composé de représentants de la région 03 et du Bureau du forestier en chef a été mis sur pied en avril 2019. Ce comité se réuni à chaque mois pour discuter, planifier et arrimer la démarche du CPF avec celle de la Stratégie régionale de production de bois. Au total, c'est 8 rencontres de 3 heures chacune qui se sont tenues en 2019-2020. Essentiellement, les rencontres se sont concentrées sur les aspects techniques et la mécanique du CPF pour faire en

sorte d'intégrer les besoins identifiés dans la démarche de la stratégie régionale de production de bois.

Pour suivre l'avancement du projet pilote, un comité formé de professionnels du MFFP 03, de la Direction de l'aménagement et de l'environnement forestier (DAEF) du MFFP et du coordonnateur régional s'est réuni au besoin. Ce comité s'est réuni 3 fois en 2019-2020 :

- o 15 avril 2019;
- o 1<sup>er</sup> mai 2019;
- o 13 février 2020.

### En 2020-2021, le comité sur la stratégie devra :

- Finaliser le choix des cibles de production par essence vedette pour les horizons de 25, 50 et 100 ans;
- Finaliser et convenir d'un plan d'action guinguennal de la SRPB;
- Procéder aux itérations avec le Bureau du forestier en chef (BFEC) sur les simulations du prochain calcul de possibilité forestière;
- Proposer une première vague de superficies qui seraient versées au registre des AIPL à partir des traitements déjà réalisés;
- Proposer des cibles d'AIPL à implanter entre 2023-2028 à partir des résultats obtenus du CPF:
- Élaborer un programme de suivi de la SRPB.

Il est également prévu en 2020-2021 de présenter les résultats du CPF aux différentes TGIRT et de discuter des solutions pour répondre aux enjeux de production. Comme c'est le cas depuis le début de la démarche, les TGIRT continueront d'être informées des travaux sur la stratégie régionale de production de bois.

## **ENJEUX ÉCOSYSTÉMIQUES**

Le comité régional mis en place a comme mandat, en partenariat avec le MFFP, de développer des solutions aux enjeux sous sa responsabilité. Les solutions recherchées minimisent l'impact sur l'environnement, sont viables économiquement et sont socialement responsables. Dans ses travaux, le comité doit prendre en compte l'ensemble des enjeux identifiés par les TGIRT et devra soumettre les résultats de ses travaux à chaque TGIRT pour discussion et approbation.

Le comité ne s'est pas réuni en 2019-2020.

Le MFFP n'a pas signalé son intention de réunir le comité en 2020-2021 pour l'instant. La reprise des travaux de ce chantier, notamment sur l'enjeu des vielles forêts, n'est pas envisagée pour l'instant.

## **FAUNE ET RÉCRÉATION**

Après avoir été dissous suite au retrait des responsabilités de coordination des TGIRT de la MRC de La Côte-de-Beaupré, le chantier FAUNE a été relancé par la MRC de Portneuf en 2019-2020. Un nouveau coordonnateur a été engagé à contrat pour s'occuper des travaux du chantier dont le mandat a été revu. Son mandat est maintenant d'élaborer et de proposer des solutions aux enjeux fauniques et récréatifs des TGIRT. Ainsi, le coordonnateur s'est vu imposer une nécessité

de résultat, car il doit impérativement soumettre aux TGIRT au moins 2 propositions de solution par année en lien avec l'enjeu de l'utilisation multiusage du territoire. Pour ce faire, il doit privilégier la création d'objectifs locaux d'aménagement et des mesures d'harmonisation génériques, mais d'autres formes de solutions peuvent aussi être envisagées, pourvu qu'elles permettent d'influencer les PAFI. Pour l'aider dans son travail, une équipe composée de différents acteurs de la filière faunique et récréotouristique a été mise sur pied. Cette équipe se réuni au besoin et participe à la démarche en précisant les besoins et la réalité de la région, en soulevant la nécessité de documenter certains aspects à analyser, en validant le travail réalisé par les ressources externes et le coordonnateur, en évaluant la faisabilité des propositions amenées, ainsi qu'en participant à la planification de la mise en œuvre des actions retenues. Le chantier propose des solutions, mais les TGIRT demeurent décisionnelles sur les propositions qui leur sont soumises. Seules les TGIRT ont le pouvoir de recommander la mise en œuvre d'une solution au MFFP dans le cadre des PAFI.

L'équipe du chantier s'est réuni à une seule occasion en 2019-2020, soit le 1<sup>er</sup> octobre 2019. Cette rencontre a permis de :

- Identifier les problèmes liés à l'enjeu de l'utilisation multiusage du territoire;
- Dresser la liste des solutions ou moyens de contrôle envisageables pour chacun des problèmes;
- Identifier 2 solutions que le chantier désire élaborer et proposer aux TGIRT de la région.

Les 2 solutions retenues étaient les suivantes :

- Élaborer un outil géomatique pour permettre à l'aménagiste d'évaluer l'impact des scénarios sylvicoles sur les habitats fauniques;
- Développer des outils de communication performants pour informer les partenaires et améliorer l'harmonisation.

La première solution devrait faire l'objet d'un projet d'acquisition de connaissances en 2020-2021, du moins, du travail exploratoire a été entamé à ce niveau avec le personnel du bureau régional du MFFP, tant les directions Forêt que Faune. En ce qui concerne la deuxième solution, un atelier de travail a été réalisé à la TGIRT de Portneuf à la rencontre du 11 mars 2020 pour mieux cerner les besoins à ce niveau. Des propositions suivront en 2020-2021. Le chantier s'est aussi attaqué à une 3<sup>e</sup> solution qui avait déjà été lancée par le coordonnateur des TGIRT. Il s'agit de la mise sur pied d'un projet visant à élaborer et tester un processus de planification opérationnelle Faune-Forêt. Le projet consiste à réaliser une planification opérationnelle équivalente à 2 années de récolte par le truchement d'un processus de planification collaborative entre un gestionnaire de territoire faunique structuré et un bénéficiaire de garantie d'approvisionnement. Le projet s'est mis en branle en février 2020 et devrait être terminé pour mars 2021.

#### **CHEMINS**

Comme pour le chantier FAUNE et RÉCÉRATION, après avoir été dissous suite au retrait des responsabilités de coordination des TGIRT de la MRC de Charlevoix, le chantier CHEMINS a été relancé par la MRC de Portneuf en 2019-2020. Un nouveau coordonnateur a également été engagé à contrat pour s'occuper des travaux du chantier dont le mandat a été revu. Son mandat est également d'élaborer et de proposer des solutions aux TGIRT, mais pour les enjeux suivants :

• Fonctions écologiques des milieux riverains et aquatiques;

La gestion du réseau routier.

Comme pour le chantier précédent, le coordonnateur s'est vu imposer une nécessité de résultat, car il doit impérativement soumettre aux TGIRT au moins 2 propositions de solution par année en lien avec ces deux enjeux. Pour ce faire, il doit privilégier la création d'objectifs locaux d'aménagement et des mesures d'harmonisation génériques, mais d'autres formes de solutions peuvent aussi être envisagées, pourvu qu'elles permettent d'influencer les PAFI. Pour l'aider dans son travail, une équipe composée de différents acteurs qui ont une responsabilité en matière de gestion du réseau routier multiusage (gestionnaire de territoire, BGA, entrepreneur forestier) a été mise sur pied. Cette équipe se réunit au besoin et participe à la démarche en précisant les besoins et la réalité de la région, en soulevant la nécessité de documenter certains aspects à analyser, en validant le travail réalisé par les ressources externes et le coordonnateur, en évaluant la faisabilité des propositions amenées, ainsi qu'en participant à la planification de la mise en œuvre des actions retenues. Le chantier propose des solutions, mais les TGIRT demeurent décisionnelles sur les propositions qui leur sont soumises. Seules les TGIRT ont le pouvoir de recommander la mise en œuvre d'une solution au MFFP dans le cadre des PAFI.

L'équipe du chantier s'est réunit à une seule occasion en 2019-2020, soit le 6 novembre 2019. Cette rencontre a permis de :

- Identifier les problèmes liés aux deux enjeux du chantier;
- Dresser la liste des solutions ou moyens de contrôle envisageables pour chacun des problèmes;
- Identifier 2 solutions que le chantier désire élaborer et les proposer aux TGIRT de la région.

Les 2 solutions retenues étaient les suivantes :

- Proposer une fiche enjeu-solution pour traiter de la problématique des sites plus particuliers qui nécessitent une attention particulière en matière d'entretien de chemin;
- Proposer une fiche enjeu-solution pour traiter de la problématique des sites plus particuliers qui nécessitent une attention particulière par rapport au risque d'impact de la voirie sur le milieu aquatique.

Les deux fiches ont été élaborées en version préliminaire et déposées à la TGIRT de Portneuf le 29 janvier 2020 pour commentaires et bonifications. Suite à cette rencontre, le coordonnateur a rencontré divers intervenants pour identifier une liste de sites potentiels pour les deux fiches. La liste sera déposée à la TGIRT de Portneuf en 2020-2021 pour discussion et approbation. Les listes finales seront ensuite transmises au comité de chemins de Portneuf pour que celui-ci imagine des moyens d'agir et de financer les travaux.

Le chantier s'est aussi attaqué à une 3<sup>e</sup> solution qui avait déjà été lancée par le coordonnateur des TGIRT et l'organisme de bassin versant CAPSA. Il s'agit de la mise sur pied d'un projet visant à tester l'utilisation de traverses amovibles. Le projet consiste à réaliser un banc d'essai pour l'installation et l'utilisation d'une traverse amovible dans un contexte de chemin d'été. Le projet a débuté en janvier 2020 et est prévu être réalisé avant la fin de l'automne 2020. Un rapport synthèse du projet sera confectionné et partagé aux TGIRT de la région.

## PARTICIPATION AUX RENCONTRES DES TGIRT

Les présences aux rencontres ont été comptabilisées tout au long de l'année pour l'ensemble des TGIRT. À titre indicatif, les résultats de 2019-2020 ont été mis en relation avec la moyenne des neuf années antérieures. Le tableau suivant présente le taux d'occupation des sièges sans égard à la présence du délégué ou de son substitut. Il présente aussi le taux de changement<sup>4</sup> des délégués.

Tableau 12 : Taux de présence et de changement des délégués

	Taux de présence		Taux de changement	
	Moy. des années précédentes <sup>5</sup>	2019-2020	Moy. des années précédentes <sup>6</sup>	2019-2020
Portneuf	81,3 %	75,0 %	5,2 %	9,4 %
Laurentides	81,1 %	56,0 %	15,2 %	16,0 %
Charlevoix-Bas-Saguenay	73,9 %	77,9 %	9,6 %	2,9 %

Le premier résultat qui saute aux yeux quand on regarde la statistique du taux de présence des délégués aux TGIRT dans la région en 2019-2020, c'est le très faible taux de présence des délégués à la TGIRT Laurentides. Il s'agit non seulement du pire résultat de présence annuelle pour cette TGIRT, mais également le plus bas jamais enregistré dans la région depuis la création des TGIRT en 2010. La TGIRT de Portneuf a également enregistré une baisse importante du taux de présence. Même si la chute est beaucoup moins prononcée que du côté de la TGIRT Laurentides, il s'agit quand même de son 2º pire résultat annuel depuis 2010. Quant à Charlevoix, cette TGIRT a continué de progresser au niveau du taux de présence en enregistrant son 2º meilleur résultat depuis 2010. Pour la première fois, cette TGIRT enregistre le meilleur résultat de présence de la région.

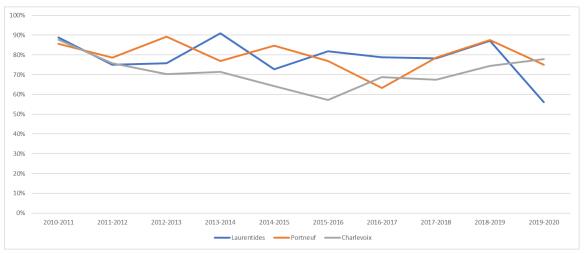


Figure 11: Taux de présence des délégués aux rencontres régulières des TGIRT depuis 2010

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Un changement est enregistré dès que le délégué change d'une rencontre par rapport à l'autre.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Moyenne pondérée par le nombre de rencontres par année.

Du côté de la statistique concernant le taux de changement, on remarque des résultats 2019-2020 qui ressemblent aux résultats historiques pour les TGIRT Laurentides et Portneuf. La TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay se distingue encore une fois par un résultat très positif avec un taux de changement le 2<sup>e</sup> plus bas de son histoire.

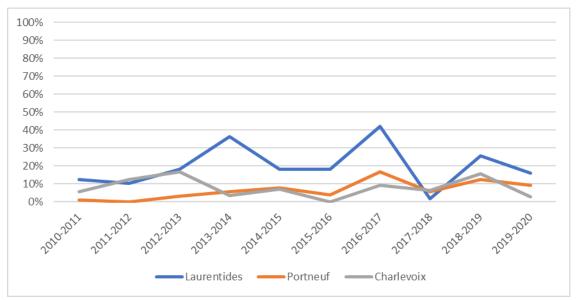


Figure 12: Taux de changement des délégués aux rencontres régulières des TGIRT depuis 2010.

Tableau 13 : Taux de présence et de changement des personnes-ressources

	Taux de présence		Taux de changement	
	Moy. des années précédentes <sup>6</sup>	2019-2020	Moy. des années précédentes <sup>7</sup>	2019-2020
Portneuf	78,8 %	89,3 %	7,1 %	3,6 %
Laurentides	69,4 %	100,0 %	10,3 %	0,0 %
Charlevoix-Bas-Saguenay	78,5 %	82,1 %	7,7 %	0,0 %

Du côté des personnes-ressources, les statistiques indiquent des taux de présence plus élevés que les moyennes historiques. Le taux de changement indique aussi une très grande stabilité cette année dans les personnes-ressources présentes aux rencontres. Cette forte présence et cette stabilité dans les personnes qui siègent sont deux éléments importants qui n'ont pas toujours été acquis au fil des années dans les TGIRT de la Capitale-Nationale. Ces résultats sont probablement le fruit du travail collaboratif étroit dans la coordination des TGIRT et de l'engagement formulé par le MFFP via les objectifs de la coordination à faire fonctionner ce processus de concertation.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Moyenne pondérée par le nombre de rencontres par année.

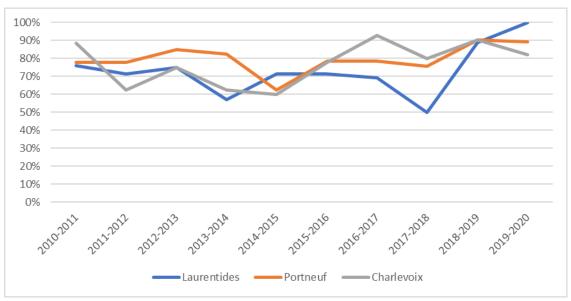


Figure 13: Taux de présence des personnes-ressources aux rencontres régulières des TGIRT depuis 2010

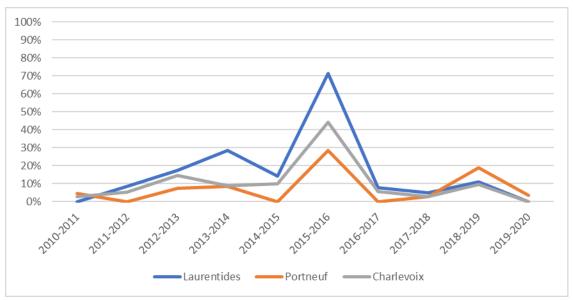


Figure 14: Taux de changement des personnes-ressources aux rencontres régulières des TGIRT depuis 2010

# **BILAN DES ÉVALUATIONS DES RENCONTRES**

Comme il est prévu aux règles de fonctionnement des TGIRT, à chaque rencontre de celles-ci, un formulaire d'évaluation est distribué par le coordonnateur de la TGIRT à chacun des délégués présents.

Pour obtenir les résultats de l'évaluation, un formulaire papier est distribué aux délégués à la fin de chacune des rencontres de la TGIRT. Les formulaires sont recueillis par le coordonnateur avant que les délégués quittent. Un compilateur est ensuite utilisé pour calculer les résultats de l'évaluation faite par les délégués. Les évaluations des représentants du MFFP qui siègent à la TGIRT ne sont pas comptabilisées pour fins de statistiques. Le tableau suivant présente la pondération des choix de réponse de ces questionnaires d'évaluation de la satisfaction.

Tableau 14 : Pondération des choix de réponse des questionnaires d'évaluation de la satisfaction

Réponse	Cote
Tout à fait d'accord/Très satisfait	3 points
D'accord/Satisfait	2 points
Plus ou moins d'accord/Plus ou moins satisfait	1 point
Pas du tout d'accord/Pas du tout satisfait	0 point
Non applicable	Non comptabilisé

Le taux de satisfaction est le quotient établi entre le total des points recueillis pour une question et le nombre de points maximum attribuables à cette même question, multiplié par 100. Par la suite, on obtient le taux de satisfaction par blocs de questions en effectuant la moyenne du taux de satisfaction de chacune des questions appartenant à un bloc en particulier. Ainsi, un délégué qui répond « Satisfait » pour toutes les questions d'un bloc de questions, la note obtenue sera de 67 %.

Le questionnaire (annexe a) utilisé comprend 9 questions qui sont réparties dans quatre blocs. Le tableau suivant présente la répartition des questions dans les différents blocs.

Tableau 15 : Blocs de questions du formulaire d'évaluation utilisé

Bloc	Questions associées	Questions portant sur	
Α	1, 2, 3	La qualité des échanges au sein de la TGIRT et la convivialité des rencontres	
В	4 et 5	L'information reçue et la prise de décision	
С	6 et 7	L'animation des rencontres	
D	8* et 9	L'évaluation du processus en général	

<sup>\*</sup> La question 8 est une question permettant de préciser les résultats de la question 9. Le résultat obtenu à cette question n'influence pas les résultats globaux du bloc D.

#### **TGIRT PORTNEUF**

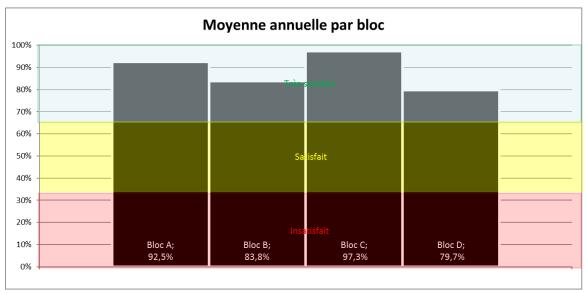


Figure 15 : Taux de satisfaction par blocs de questions pour la TGIRT Portneuf en 2019-2020

La statistique de cette année comprend 4 rencontres. Au total, c'est 53 formulaires qui ont été compilés pour toutes les rencontres confondues.

Les résultats obtenus démontrent une augmentation de la satisfaction à l'égard de tous les aspects des rencontres, et ce, pour une 4<sup>e</sup> année consécutive, à l'exception de la confiance vis-àvis du processus, qui s'est maintenu par rapport au résultat de l'année précédente.

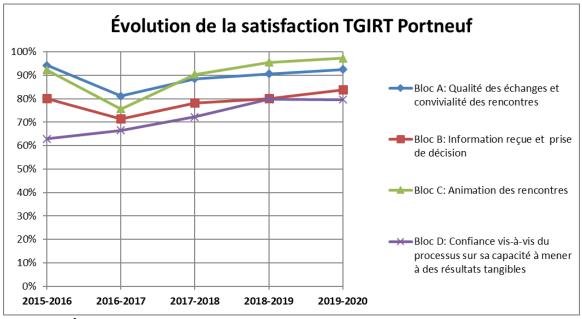


Figure 16 : Évolution du taux de satisfaction par blocs de questions à la TGIRT Portneuf

Quand on creuse davantage les résultats pour expliquer la hausse dans le bloc A, on observe que c'est le fait que les délégués se sont sentis davantage impliqués dans les sujets discutés (+4,9 %) qui est largement responsable de ce résultat. Les autres aspects de ce bloc se sont sensiblement

maintenus, occasion de participer à la rencontre (+0,4 %) et interactivité/convivialité des rencontres (+0,3 %). Dans le bloc B, autant la qualité et la vulgarisation de l'information livrée par les personnes-ressources du MFFP (+4,3 %), que la clarté et la transparence des réponses qu'elles ont fournies (+3,2 %) ont contribué à atteindre la meilleure note pour cet aspect des rencontres depuis qu'il est suivi. En ce qui concerne l'animation, tant l'encouragement des discussions (+2,5 %) que la gestion de l'ordre du jour (+1,2 %) se sont améliorés par rapport à l'année précédente.

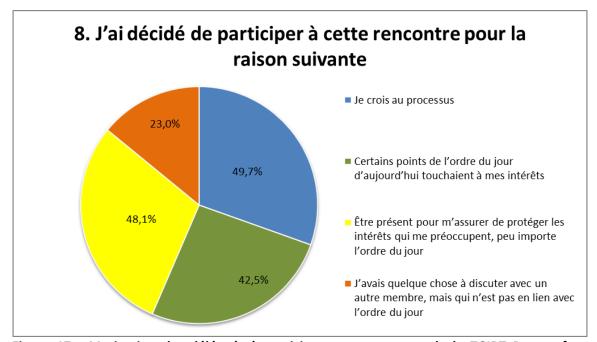


Figure 17 : Motivation des délégués à participer aux rencontres de la TGIRT Portneuf en 2019-2020

À la question numéro 8, la confiance envers le processus régresse par rapport à 2018-2019 (-6,9%), tandis que la protection des intérêts est en hausse (+6,3%). Il s'agit là d'un premier recul depuis 2015. On peut se demander si les discussions concernant l'aire protégée du lac à Moïse sont responsables de ce résultat, car on sait que le sujet intéresse vivement les membres de la TGIRT, mais jusqu'à maintenant, il apparaît peu évident que la TGIRT puisse avoir une influence marquée sur ce sujet, qui pourtant, aura un effet majeur sur leurs activités et le territoire de la TGIRT. Un résultat encourageant qui est en lien direct avec les stratégies mises de l'avant par le comité de coordination cette année, est l'intérêt envers les points d'ordre du jour qui a atteint un sommet historique de 42,5 %. Quand on compare avec le résultat enregistré en 2015-2016 (11,1%), on est à même de constater l'impact positif des efforts de la coordination à se recentrer sur des points de discussions sur les enjeux importants pour la TGIRT dans les rencontres régulières.

#### **TGIRT LAURENTIDES**

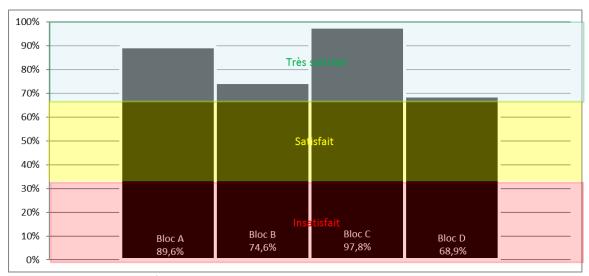


Figure 18: Taux de satisfaction par blocs de questions pour la TGIRT Laurentides en 2019-2020

La statistique de cette année comprend 2 rencontres. Au total, c'est seulement 15 formulaires qui ont été compilés pour toutes les rencontres confondues.

Les résultats obtenus font état d'une baisse marquée de la satisfaction pour plusieurs aspects des rencontres, particulièrement en ce qui concerne la confiance envers le processus (bloc D) qui a subi une baisse de 15,6 % par rapport à 2018-2019 pour atteindre un creux historique à 69,9 %. Le bloc B qui concerne l'information reçue a, quant à lui, enregistré une baisse pour une 3<sup>e</sup> année de suite (-10,0 % par rapport à 2018-2019) pour atteindre son plus bas niveau historique avec 74,6 %. Bien que beaucoup moins marquée, la baisse pour le bloc A qui porte sur la convivialité des rencontres a elle aussi subit une baisse de 2,4 %. Seule l'animation des rencontres (bloc C), s'est à peu près maintenue (-0.5 %) par rapport à 2018-2019.

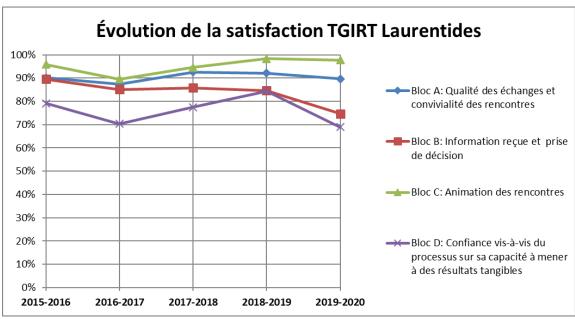


Figure 19 : Évolution du taux de satisfaction par blocs de questions à la TGIRT Laurentides

Quand on creuse davantage les résultats pour expliquer la très légère baisse dans le bloc A, on observe que c'est le manque d'occasions de s'impliquer pour les délégués dans les rencontres qui était moins apprécié. Comme les rencontres ont été exclusivement de nature informative, ce résultat était prévisible. Pour le bloc B, on se rend compte que ce n'est pas un aspect en général qui a entraîné la baisse, mais plutôt une rencontre en particulier. En effet, les résultats pour la qualité de l'information livrée par les personnes-ressources du MFFP et la transparence de celleci ont été beaucoup plus bas dans la rencontre du 19 novembre (47,6 %). À cette rencontre, il y a eu une présentation sur le bilan de la stratégie d'aménagement qui n'a pas été appréciée à cause du manque de vulgarisation de celle-ci, mais aussi d'un manque de fluidité dans le rendu de la présentation. En ce qui concerne l'animation, on observe une légère baisse du côté de l'aspect de l'encouragement des discussions (-3,3 %) et une légère hausse dans la gestion de l'ordre du jour (+2,2 %).

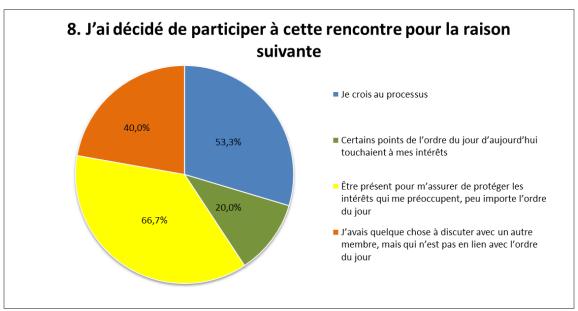


Figure 20 : Motivation des délégués à participer aux rencontres de la TGIRT Laurentides en 2019-2020

À la question numéro 8, la confiance envers le processus comme raison de participer aux rencontres a nettement chuté par rapport à 2018-2019 (-20,0 %). L'intérêt envers les ordres du jour a également baissé de manière significative (-10,0 %). Comme les délégués ont moins confiance envers le processus et que les ordres du jour sont moins intéressants, la réaction a été de ne pas participer aux rencontres comme nous avons vu précédemment dans les résultats de présence aux rencontres, ou alors de s'y présenter seulement pour protéger ses intérêts (+13,4 %) et/ou parce qu'ils avaient quelque chose à discuter avec un membre sans lien avec l'ordre du jour (+30,0 %).

#### TGIRT CHARLEVOIX-BAS-SAGUENAY

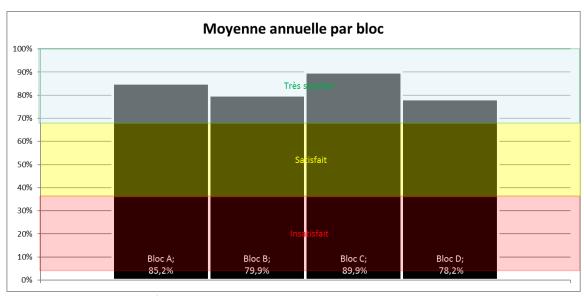


Figure 21 : Taux de satisfaction par blocs de questions pour la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2019-2020

La statistique de cette année comprend 4 rencontres. Au total, c'est 48 formulaires qui ont été compilés pour toutes les rencontres confondues.

Les résultats obtenus présentent une baisse de la satisfaction à l'égard de tous les aspects des rencontres par rapport à 2018-2019. Le bloc A portant sur la convivialité des rencontres enregistre une baisse de 8,4 % par rapport à 2018-2019. Ce résultat est tout de même surprenant, compte tenu du temps important investi en atelier dans cette TGIRT en 2019-2020. Par contre, les échanges ont parfois été chargés et tendus. Cela explique peut-être en partie ce résultat. Le bloc B portant sur l'information reçue a également enregistré une baisse (- 6,1 %). Il en va de même avec le bloc C sur l'animation des rencontres, qui a enregistré une baisse de 3,2 % par rapport à l'année précédente. Finalement, la confiance vis-à-vis du processus a également diminué par rapport à 2018-2019 (-3,0 %). Ce résultat est probablement le plus surprenant de tous, car la TGIRT a adopté sa première mesure d'harmonisation générique et par le fait même, un premier élément qui influence directement les PAFI depuis 2013. C'est d'ailleurs à la rencontre où le document a été officiellement adopté (12 février 2020), que le résultat le plus faible de l'année a été enregistré (66,7 %). On peut se questionner si le fait qu'un membre de la TGIRT se soit retirer du consensus juste avant l'adoption explique en partie se ressentiment.

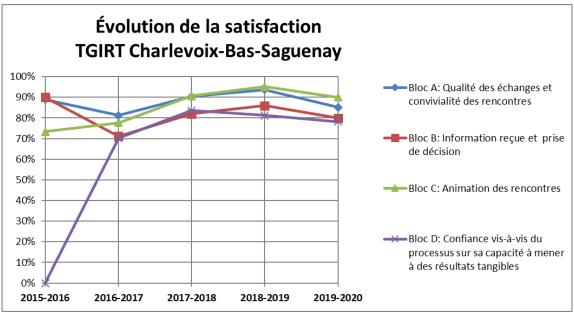


Figure 22 : Évolution du taux de satisfaction par blocs de questions à la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay

Quand on creuse davantage les résultats pour expliquer la baisse dans le bloc A, on observe que tous les aspects sont en cause :

- (-7,3 %) Aujourd'hui, j'avais l'occasion de participer à la rencontre et de m'exprimer librement;
- (-9,9 %) La réunion de la TGIRT a été interactive et conviviale;
- (-8,1 %) Je me suis senti impliqué dans les sujets discutés à la rencontre d'aujourd'hui.

Comme mentionné plus haut, ce résultat semble surprenant à première vue, compte tenu des contenus très interactifs des rencontres de cette TGIRT en 2019-2020. Quand on consulte les commentaires formulés par les délégués dans les sondages d'après-rencontre pour ce bloc, on retrouve les commentaires suivants qui expliquent de mauvaises notes :

- Plus ou moins, une voix a murmuré de la distorsion inutilement dans mon oreille tout au long de la journée;
- Plus ou moins, discussion qui concernait moins des enjeux de mon groupe d'intérêts;
- Plus ou moins, je ne me sens pas concerné par le processus d'harmonisation, ni par ce qui a été discuté le matin. Aucun enjeu environnemental n'a réellement été soulevé, sauf l'enjeu des chemins (qualité de l'eau);
- Plus ou moins, ça dépend des sujets. Les discussions en après-midi touchaient moins mes intérêts. Des fois c'est comme ça;
- Plus ou moins d'accord, opération et harmonisation me touchent moins, même si c'est intéressant;
- D'accord, une demi-journée surtout d'information;
- D'accord, certains n'ont pas respecté les droits de parole;
- D'accord, un peu long en avant-midi (les présentations), très bien en après-midi;

- D'accord, un des membres a pris beaucoup de place en après-midi et avait un ton de négociation au lieu de discussion. Il protégeait ses acquis au lieu de faire avancer le groupe;
- D'accord, le point sur le calendrier a fait décrocher plusieurs membres, car un membre occupait beaucoup trop de place, c'était un peu trop.

On constate donc que l'attitude d'un des délégués au cours des rencontres a miné le climat et que le sujet de l'harmonisation opérationnelle a pris beaucoup, peut-être trop, de place dans les rencontres, puisque certains délégués se sont sentis hors des discussions.

Pour le bloc B, l'aspect de de qualité de l'information livrée et sa vulgarisation (-9,0 %) est majoritairement responsable de la baisse enregistrée par rapport à 2018-2019. Comme pour la TGIRT Laurentides, la rencontre où le bilan de la stratégie d'aménagement a été présenté enregistre une note nettement plus basse (63,6 %) que les autres rencontres de l'année. L'aspect de la clarté et de la transparence des réponses des personnes-ressources du MFFP enregistre aussi une baisse (-3,3 %), mais beaucoup moins importante.

En ce qui concerne l'animation, l'encouragement des discussions a légèrement régressé par rapport à l'année précédente (-3,1 %), mais la baisse globale du bloc est principalement due à une baisse de satisfaction à l'égard de la gestion de l'ordre du jour (-7,1 %). Les rencontres d'avril 2019 et décembre 2019 sont celles qui ont enregistré des notes nettement plus basses. Pourtant, les deux rencontres se sont terminées respectivement à 16 h 01 et 15 h 51. Dans les deux rencontres, cependant, une partie de points a été reportée pour laisser plus de place aux échanges sur un élément important pour la TGIRT.

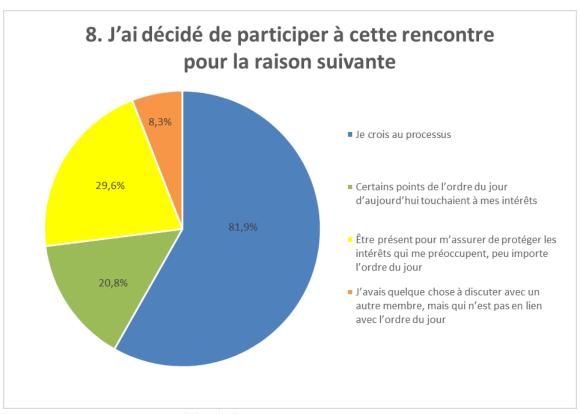


Figure 23 : Motivation des délégués à participer aux rencontres de la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay en 2019-2020

À la question numéro 8, la confiance envers le processus comme raison de participer aux rencontres a fortement progressé par rapport à 2018-2019 (+12,1 %). À 81,9 %, il s'agit du niveau le plus élevé jamais atteint dans la région pour cette question. Il est important de mentionner que cet aspect a progressé de 15,8 % depuis 2015-2016, ce qui est majeur.

La motivation de participer liée à protection des intérêts a légèrement augmenté (+1,7 %), mais demeure la plus faible des 3 TGIRT de la région. Il est également important de noter que l'intérêt envers les points d'ordre du jour a continué de diminuer en 2019-2020 (-7,1 %). Cet élément est en baisse depuis 2015-2016 et avec un résultat de 20,8 %. Il semble y avoir une proportion croissante de « laissés-pour-contre » malgré les contenus interactifs et les résultats concrets survenus cette année.

#### COMPARAISON ENTRE LES TGIRT

Quand on compare les résultats des TGIRT, on constate les résultats suivants :

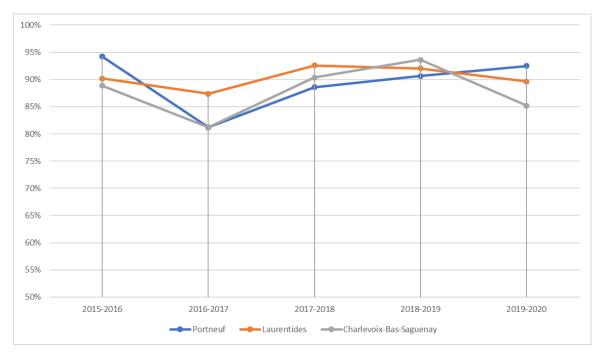


Figure 24: Comparaison des TGIRT au niveau de la qualité des échanges et de la convivialité des rencontres (bloc A)

On remarque tout de suite qu'en 2019-2020, les résultats pour la qualité des échanges et la convivialité des rencontres a été beaucoup plus variable entre les différentes TGIRT qu'au cours des 2 précédentes années. C'est aussi la première fois depuis 2015-2016 que c'est la TGIRT de Portneuf qui enregistre le meilleur résultat régional pour cet aspect. Comme mentionné plus tôt, la baisse importante du côté de Charlevoix-Bas-Saguenay est difficile à expliquer, autrement que par les échanges qui ont été souvent lourds dans cette TGIRT pour un sujet prépondérant, la procédure de communication sur le processus d'harmonisation opérationnelle.

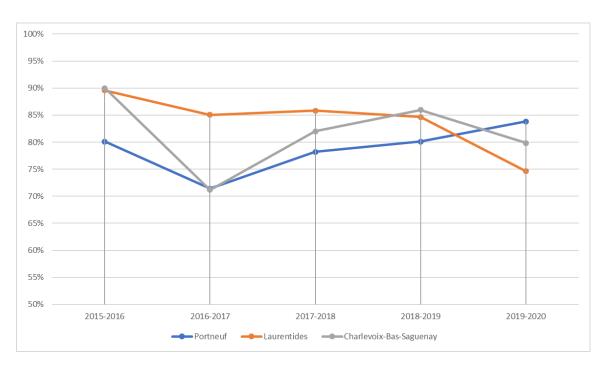


Figure 25: Comparaison des TGIRT au niveau de la qualité et de la transparence des informations fournies par les personnes-ressources durant les rencontres (bloc B)

On remarque que les courbes pour la qualité et la transparence des informations fournies par les personnes-ressources durant les rencontres ont sensiblement le même comportement que pour le bloc A, et ce dans toutes les TGIRT. On peut poser l'hypothèse que l'impossibilité de traiter du dossier « caribou » dans les TGIRT Laurentides et Charlevoix-Bas-Saguenay, ainsi que le peu d'information livré par les personnes-ressources du MFFP a probablement une incidence sur ce résultat. La présentation sur le bilan de la stratégie d'aménagement qui a été réalisée en premier dans ces deux TGIRT semble également avoir un eu effet significatif. Pour Portneuf, cet aspect continue de progresser pour une 3<sup>e</sup> année de suite. C'est tout à fait remarquable dans le contexte des discussions entourant le projet d'aire protégée du lac à Moïse, qui tout comme le dossier « caribou » dans les 2 autres TGIRT, aurait le potentiel de frustrer les délégués puisque le dossier ne peut être traité à la TGIRT en tant que tel. On remarque aussi que Portneuf enregistre son meilleur résultat historique pour cet aspect, tandis que Laurentides enregistre son pire.

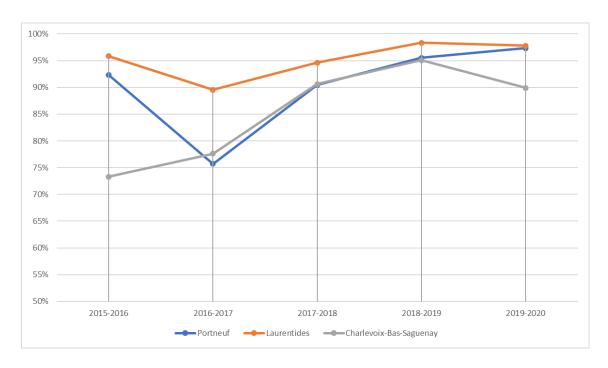


Figure 26: Comparaison des TGIRT au niveau de l'animation des rencontres (bloc C)

L'analyse des courbes des différentes TGIRT sur l'aspect de l'animation des rencontres révèle une baisse significative du côté de Charlevoix-Bas-Saguenay, mais le résultat de 2019-2020 reste excellent d'un point de vue historique. Du côté de Portneuf, c'est là encore, le meilleur résultat depuis que cet aspect est suivi. Fait intéressant, on remarque que l'écart en les TGIRT avait tendance à réduire depuis 2 ans, probablement parce que c'est le même animateur pour toutes les TGIRT depuis l'automne 2018.

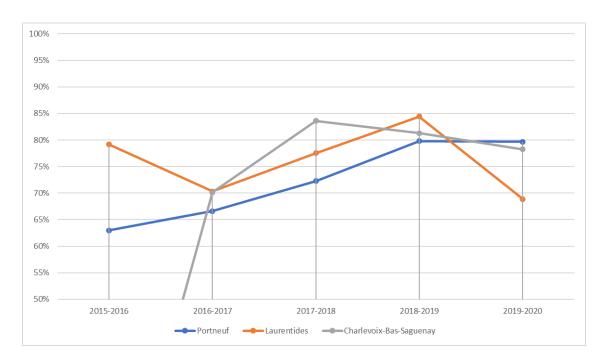


Figure 27: Comparaison des TGIRT au niveau de la confiance vis-à-vis du processus sur sa capacité à mener à des résultats tangible (bloc D)

Quand on regarde les résultats au niveau de la confiance vis-à-vis du processus, on s'aperçoit que c'est la première fois, en 2019-2020, que c'est la TGIRT Portneuf qui enregistre le meilleur résultat. Pour cette table, cet aspect est en progression depuis 2015-2016. C'était également le cas pour Laurentides avant cette année, qui est le pire résultat depuis que cet aspect est suivi. Dans Charlevoix-Bas-Saguenay, c'est une baisse constante pour une 3<sup>e</sup> année d'affilée.

#### FAITS SAILLANTS DE l'ANNÉE 2019-2020

Depuis la reprise de la coordination des TGIRT dans la région en janvier 2016, l'absence d'adoption d'objectif local d'aménagement durable des forêts ou de mesure d'harmonisation générique a été dénotée comme fait saillant principal à chaque année. Cette malheureuse tendance a enfin été stoppée cette année.

#### **TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay**

La TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay a adopté une mesure d'harmonisation générique importante. La procédure de communication sur l'harmonisation opérationnelle, est issue d'une volonté de la TGIRT à mettre en place une solution suite à un conflit d'harmonisation vécu en 2018. Cette procédure a suscité beaucoup de travail et d'implication des délégués. Ce contexte n'est probablement pas étranger au fait que la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay a enregistré le plus haut taux de présence des délégués dans la région en 2019-2020 et son meilleur taux depuis sa saison inaugurale de 2010-2011. On constate aussi une répercussion du côté de la motivation derrière la participation des délégués aux rencontres. En effet, la confiance envers le processus comme raison de participer aux rencontres a atteint 81,9 % à la TGIRT de Charlevoix-Bas-Saguenay, soit le niveau le plus élevé jamais obtenu dans la région depuis 2015-2016.

#### TGIRT de Portneuf

La TGIRT de Portneuf n'a pas adopté d'objectif local ou de mesure d'harmonisation générique en 2019-2020, mais a consacré sont 2<sup>e</sup> plus haut total de temps à travailler sur ses enjeux et ce fut l'année avec le plus grand nombre de décisions significatives. La TGIRT de Portneuf pousse la majorité des projets d'acquisition de la région, elle possède un comité de chemins très actif, qui lui, pousse de nombreux projets de voirie multiusage, plusieurs fiches enjeux-solutions sont en préparation, les membres y amènent des sujets de discussions d'importance pour que des résolutions soient prises. Cette TGIRT est de plus en plus active et sa légitimité tend de plus en plus à être reconnue. D'ailleurs, les résultats obtenus démontrent une augmentation de la satisfaction à l'égard de tous les aspects des rencontres de la TGIRT Portneuf, et ce, pour une 4<sup>e</sup> année consécutive, à l'exception de la confiance vis-à-vis du processus, qui s'est maintenu par rapport au résultat de l'année précédente.

#### **TGIRT Laurentides**

La TGIRT Laurentides est à l'autre bout du spectre. Les 2 demi-journées de rencontres régulières et l'absence de temps consacré aux enjeux de la TGIRT, ont fait en sorte que <u>la TGIRT Laurentides</u> a enregistré ses pires résultats pour la participation aux rencontres et des baisses de satisfaction à l'égard de tous les aspects des rencontres. Une baisse importante au niveau du contenu généré à cette TGIRT avait été dénoté dans le rapport 2018-2019 et, ce fut encore pire en 2019-2020. Cette situation a été engendrée principalement par la faible quantité d'opérations forestières au cours des dernières années, mais aussi par la volonté de traiter le dossier « caribou » en dehors de la TGIRT et la volonté du MFFP de fusionner l'UA 031-53 avec l'UA 033-51.

#### La région en général

Les travaux des chantiers sur les enjeux liés à la faune et la récréation ont été relancés avec l'addition de coordonnateurs attitrés en 2019-2020. Cette relance additionnée à la progression constante et soutenue des travaux de la stratégie de production de bois est de bon augure pour permettre aux TGIRT de la région d'avoir une influence significative sur les PAFIT 2023-2028. Une part significative des enjeux des TGIRT sont liés à l'aménagement écosystémique qui est sous la responsabilité du MFFP. Le comité chargé d'accompagner le MFFP dans l'identification et la mise à jour des mesures d'aménagement écosystémiques dans les PAFI ne s'est pas réuni en 2019-2020 et le MFFP n'envisage pas la reprise des travaux de ce chantier pour 2020-2021. Compte tenu que le MFFP a annoncé aux TGIRT qu'elles avaient jusqu'en juin 2021 pour faire des intrants afin d'influencer les PAFIT, il est opportun de se questionner sur le niveau d'influence qu'auront les TGIRT sur les mesures d'aménagement écosystémiques qui apparaîtront au PAFIT 2023-2028.

La quasi-totalité des cibles fixées en 2019-2020 pour les objectifs de la coordination n'ont pas été atteintes. Par contre, il est important de mentionner que les cibles fixées sont relativement élevées et que <u>les TGIRT Portneuf et Charlevoix-Bas-Saguenay ont présenté des résultats atteignant ou ayant presque atteints chacune des cibles.</u> Seule <u>la TGIRT Laurentides présente des résultats largement sous les cibles fixées par l'équipe de coordination</u>.

#### RECOMMANDATIONS

## 1) <u>L'augmentation de l'influence des TGIRT sur les PAFI doit continuer de conditionner</u> l'ensemble des choix des comités de coordination des TGIRT

Depuis 3 ans, le comité de coordination a mis en place une stratégie visant à augmenter l'influence des TGIRT sur les PAFI. Même si les résultats des TGIRT Portneuf et Charlevoix-Bas-Saguenay démontrent que la stratégie semble fonctionner, il est important de maintenir cette stratégie, voir même de l'intensifier.

## 2) <u>Attitrer des ressources du MFFP pour produire du contenu à concerter avec les TGIRT pour les enjeux d'aménagement écosystémique</u>

La nécessité d'amener du contenu d'intérêt à concerter aux TGIRT a toujours été identifiée comme la pierre angulaire de cette stratégie. Quand on compare les situations et les résultats obtenus dans la TGIRT Portneuf et celle de Laurentides, on constate à quel point il est important d'alimenter les TGIRT en contenu pour que ces processus de concertation fassent leur travail. Les résultats obtenus dans la TGIRT Laurentides ont malheureusement mis en lumière l'effet que produit une sous-alimentation en contenu d'une TGIRT. En moins de 2 ans, cette TGIRT est passée de la première à la dernière place dans la région au niveau des résultats de satisfaction des délégués et de la présence aux rencontres. La fusion des TGIRT Laurentides et Charlevoix-Bas-Saguenay va permettre d'économiser temps et argent qui devront être réinvestis dans les TGIRT restantes. Les résultats obtenus dans Portneuf et Charlevoix-Bas-Saguenay démontrent que la stratégie fonctionne, mais que la mobilisation des délégués n'est jamais acquise et qu'elle est facile à perdre si on sous-alimente une TGIRT. La coordination des TGIRT a lancé plusieurs initiatives depuis 2016 pour produire et amener du contenu à concerter aux TGIRT. Le PADF constitue la ressource principale pour alimenter ces initiatives. Cependant, il apparaît que le contrôle qu'exerce la DGFO du MFFP sur les enjeux d'aménagement écosystémique fait en sorte que, malgré la volonté de la coordination des TGIRT et les ressources disponibles avec le PADF, il est impératif que le MFFP produise du contenu à concerter aux TGIRT pour ces enjeux. De plus, il apparaît que certains acteurs sont présents aux TGIRT spécifiquement pour les enjeux plus de nature écologique, qui ont été passablement laissés de côté aux TGIRT depuis 2 ans.

# 3) La présence et les interventions des personnes-ressources aux TGIRT doivent continuer d'être davantage préparées et réalisées dans l'optique d'accompagner les TGIRT dans les travaux sur leurs enjeux

Beaucoup de travail a été réalisé à ce niveau depuis 3 ans, que ce soit du côté des présentations faites par le personnel du MFFP ou les prises de parole du chef d'unité de gestion. Les résultats démontrent que le lien avec les délégués des TGIRT s'améliore. C'est le cas particulièrement dans Portneuf où une progression constante est enregistrée depuis la

mise en œuvre de la stratégie. Cela dit, les efforts ne doivent surtout pas être relâchés et chaque intervention du MFFP doit être préparée et réalisée dans l'optique d'accompagner les TGIRT dans les travaux sur leurs enjeux. En 2019-2020, n'eut été d'une présentation en particulier faite dans toutes les TGIRT et qui a manqué de préparation, les objectifs de la coordination auraient été atteints en ce qui concerne le taux de confiance des délégués à l'égard des réponses fournies par les personnes-ressources du MFFP.

#### 4) Favoriser les projets et ateliers de coconstruction

La région avait déjà largement documenté l'effet positif du travail en atelier lors des rencontres des TGIRT. Cependant, les résultats obtenus dans Charlevoix-Bas-Saguenay grâce au travail sur le processus de communication sur l'harmonisation opérationnelle a démontré que les délégués s'investissaient davantage et de manière plus convaincue quand le travail s'articulait autour de propositions coconstruites. Le même constat apparaît du côté de la TGIRT Portneuf avec les travaux du comité de chemins, ainsi que les projets de traverses amovibles et de planification faune-forêt. Ce sont des projets connectés sur les besoins immédiats du milieu et qui les mets au cœur de la planification et de la réalisation des projets. La coordination offre des ressources et de l'encadrement, mais ce sont les acteurs du milieu qui réalisent et suivent les initiatives. Toutefois, pour assurer leur succès, ces projets doivent absolument déboucher sur des décisions prisent à la TGIRT ainsi que des résultats concrets à court terme qui auront des impacts sur l'amélioration des enjeux et préoccupations des délégués.

#### CONCLUSION

La 10<sup>e</sup> année d'existence des TGIRT de la région de la Capitale-Nationale devait se démarquer par des résultats concrets. On peut affirmer que c'est en partie mission accomplie. En effet, la TGIRT Charlevoix-Bas-Saguenay y est arrivée, tandis que la TGIRT Portneuf a su, d'une autre manière, faire progresser ses travaux vers une influence plus importante et plus concrète sur les PAFI. Inversement, la TGIRT Laurentides a montré ce qu'il adviendrait des TGIRT si aucun effort n'est investi pour les stimuler. La fusion de cette TGIRT avec celle de Charlevoix-Bas-Saguenay était devenue inévitable. Elle permettra sans doute de laminer davantage les résultats régionaux grâce à répartition plus équitable des ressources et des efforts de la coordination entre les deux TGIRT restantes. La disparition de la TGIRT Laurentides doit absolument résulter en une augmentation du contenu généré et concerté. Que ce soit sous la forme d'objectifs locaux, de mesures d'harmonisation ou d'autres formes de solutions aux enjeux soulevés par les TGIRT, d'autres initiatives doivent déboucher sur une influence directe ou indirecte sur les PAFI 2023-2028. La saison 2020-2021 sera cruciale pour vraiment consolider les gains obtenus en regard de la motivation des délégués et de la légitimité des TGIRT.

### (Formulaire évaluation des rencontres de TGIRT)

Bloc A : Questions portant sur la qualité des échanges au sein de la TGIRT et la convivialité des rencontres

1.	Aujourd'hui, j'avais l'occasion de participer à la rencontre et de m'exprimer librement :					
	Tout à fait d'accord		D'accord	Plus ou moins	Pas du tout	Ne s'applique pas ☐
Pourquoi vous indiquez ce résultat ?						
2.	La réunion de	la TGIR	T a été inter	active et convivi	ale:	
	Tout à fait d'accord		D'accord	Plus ou moins	Pas du tout	Ne s'applique pas
Pourquoi vous indiquez ce résultat ?						
3.	Je me suis sei	nti impli	qué dans le	s sujets discutés	à la rencontre d'	aujourd'hui :
	Tout à fait d'accord		D'accord	Plus ou moins	Pas du tout	Ne s'applique pas
Pourqu	oi vous indiquez ce ré	sultat ?				
Bloc	B: Questions po	ortant su	ır l'informati	ion reçue		
4.	Les questions soulevées par les délégués ont été répondues clairement et de façon transparente par les personnes-ressources du MFFP :					
	Tout à fait d'accord		D'accord	Plus ou moins	Pas du tout	Ne s'applique pas
Pourqu	oi vous indiquez ce ré	sultat?				
5.	L'information et correcteme			nnes-ressources	du MFFP était fac	cile à comprendre
	Tout à fait d'accord		D'accord	Plus ou moins	Pas du tout	Ne s'applique pas ☐
Pourqu	oi vous indiquez ce ré	sultat ?				
Bloc C : Questions portant sur l'animation des rencontres						
6.	L'animateur a	encour	agé les disc	ussions à la rend	contre d'aujourd'h	nui :
	Tout à fait d'accord		D'accord	Plus ou moins	Pas du tout	Ne s'applique pas
Pourqu	oi vous indiquez ce ré	sultat?				
7. L'animateur a bien géré l'ordre du jour adopté en début de rencontre:						
/.	Tout à fait d'accord		D'accord	Plus ou moins	Pas du tout	Ne s'applique pas
Pourau	oi vous indiquez ce ré		D'accold [_]	i ius ou moins 🗀	i as du tout	ive s applique pas
	•					
Bloc D : Questions portant sur l'évaluation du processus en général						
8.	Quelle est la principale raison pour laquelle vous avez décidé de participer à la rencontre d'aujourd'hui (cochez une seule réponse svp):  Je crois au processus   Certains points de l'ordre du jour d'aujourd'hui touchaient à mes intérêts					
	Être présent pour m'assurer de protéger les intérêts qui me préoccupent, peu importe l'ordre du jour					
	J'avais quelque chose à discuter avec un autre membre, mais qui n'est pas en lien avec l'ordre du jour 🗌					
9.	La confiance d	que j'ai v	vis-à-vis du	processus sur sa	a capacité à influe	encer les PAFI :
	Grande	Мс	yenne 🗌	Faible	Inexistante	